



## Mauritanie

### Améliorer la gouvernance démocratique par le renforcement des capacités de la jeunesse

Résumé d'évaluation – PISCCA 2019-058



Le MEAE publie les synthèses des évaluations des Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA).

## Contexte

Malgré une **volonté politique nationale d'associer plus fortement les organisations de la société civile (OSC) dans les politiques publiques**, ces dernières font face à plusieurs difficultés telles que : **l'absence de structuration** partenariale ou collective de la société civile ; la **faible participation des jeunes** dans leurs instances de gouvernance, ainsi qu'un **manque de moyens de fonctionnement** des structures pour les jeunes.

Depuis 2015, la France finance un **dispositif d'appui aux OSC intitulé FAJR (« aube » en arabe) qui a permis de soutenir une cinquantaine d'initiatives associatives portées par une diversité d'acteurs**. Ce nouveau FSPI s'inscrit dans la continuité de ce dispositif, en permettant d'accompagner de nouveaux projets de la société civile.

## Objectifs et activités

Le programme FAJR a pour finalité **d'appuyer la société civile mauritanienne à accompagner l'expression et la participation de la jeunesse**. Il s'articulait autour de deux composantes :

- **Soutenir financièrement des initiatives portées par des OSC** (au moyen de deux appels à projet), ayant pour objectifs de : i/ **promouvoir la place des jeunes dans la cité** ; soutenir une politique communale dédiée à la jeunesse ; ii/ **renforcer les capacités des jeunes** pour qu'ils trouvent leur place dans la société ; iii/ **mettre les jeunes en réseau** pour construire des positions communes autour des questions de jeunesse.
- **Renforcer les capacités des OSC bénéficiaires, consolider les dynamiques collaboratives** et la cohésion entre les actions financées par ce programme.

**Durée du projet :** 24 mois (2019-2020)

**Montant accordé par le MEAE :** 500 000 €

**Thématique :** appui aux sociétés civiles, jeunesse

**Marqueur genre :** 1 (intégration significative du facteur genre)

**Type d'évaluation :** évaluateurs indépendants (Bureau d'études « Mohaba Consulting »)

**Méthodologie :** Revue documentaire, entretiens avec les OSC soutenues, les autorités locales, les bénéficiaires des projets (plus d'une soixantaine de personnes).

### Principales réalisations

→ **30 projets soutenus sur différentes thématiques** : art et culture (5) ; environnement et développement durable (3) ; engagement citoyen (6) ; renforcement de capacité des jeunes (6) ; promotion des nouvelles technologies et entrepreneuriat (5) ; promotion de l'égalité des genres (5).

**Exemples de projets soutenus :**

- **Projet de l'Association pour l'appui des personnes handicapées et marginalisées** : formation de 5 animateurs pour l'accompagnement psycho-social des bénéficiaires ; formation de 60 jeunes en matière de numérique ; mise en place d'un programme de formation en alphabétisation fonctionnelle (français et arabe) ; financement d'activités génératrices de revenus avec 20 jeunes en situation de mendicité ; organisation de 3 séances de sensibilisation sur les questions de citoyenneté et de handicap.
- **Projet de l'Association pour la Culture Citoyenne et de l'Environnement en Mauritanie** : 70 jeunes formés sur les métiers de cinéma et la réalisation des documentaires ; plus de 500 jeunes sensibilisés sur les risques de l'immigration clandestine ; réalisation de 5 documentaires sur divers thèmes concernant les jeunes ; mise en place d'une plateforme d'échange entre jeunes (« Rimtalent »).

## Résultats de l'évaluation

Les évaluateurs font état d'un **très bon niveau de pertinence** du projet en raison notamment de : sa **cohérence au regard des priorités nationales et locales** envers la jeunesse ; ses choix stratégiques qui ont privilégié le soutien à **des initiatives portées par les jeunes en réponse aux besoins qu'ils avaient eux-mêmes identifiés** ; son périmètre géographique qui a permis de soutenir des jeunes issus des différentes communautés mauritaniennes dans plusieurs régions du pays. Tous les bénéficiaires ont fait état du bien-fondé du programme, qualifié par certains de « **catalyseur** » ou de « **déclat pour la jeunesse** », car **il est le seul à s'ouvrir autant aux associations de jeunes mauritaniens sans distinction, arabophones et francophones.**

En termes d'efficacité, les évaluateurs jugent les **résultats satisfaisants aussi bien à l'échelle des initiatives soutenues** (qui ont su atteindre leurs objectifs, à l'exception de 3 sur 30 qui ont connu des retards en partie liés à la crise sanitaire), qu'**au niveau des finalités du programme dans son ensemble.** Ils mettent en avant plusieurs résultats significatifs : un « **éveil et une prise de conscience** » des jeunes vis-à-vis de leur rôle dans la cité (selon leurs mots) ; une **amélioration organisationnelle et structurelle** des organisations des jeunes ; l'émergence d'une **cohésion sociale** entre les jeunes de différentes communautés et régions du pays ; une **meilleure implication des jeunes dans les processus décisionnels** grâce à la mise en place d'espaces de concertation (clubs, réseaux, conseil communal de jeunesse, conseil de concertation communal) ; la **création d'opportunités d'emplois** ou de création d'activités pour des jeunes ; l'émergence d'une **culture citoyenne au sein des jeunes** grâce aux synergies entre les associations et notamment sur des questions d'égalité femmes-hommes.

D'autre part, les activités liées au renforcement des capacités des OSC et à la mise en réseau ont **contribué à l'autonomisation des jeunes.** Leurs témoignages font état d'**amélioration de leurs connaissances et capacités** (organisation, management, communication, expression, gestion de projet). Les jeunes s'estiment majoritairement plus autonomes, aptes à s'exprimer dans l'espace public et à mener leurs initiatives sans soutien systématique.

L'évaluation constate également un **bon niveau d'efficacité** en relevant plus particulièrement le respect des engagements et des délais (à quelques exceptions près), la **qualité du suivi et de l'évaluation des initiatives par l'ambassade** et le dynamisme des partenariats, qui a contribué à renforcer la performance du programme. **Le formulaire très simple de sélection des initiatives** a également été apprécié car il a permis d'améliorer les capacités des jeunes en

formulation et montage de projet dès la phase de sélection.

Globalement, les **faiblesses** du programme identifiées par les évaluateurs concernent : des **contraintes financières** liées à la sous-estimation de certaines dépenses (location de salles), l'absence de dédommagements pour le transport vers les formations et des délais de versement de la première tranche de subvention ; des difficultés d'**obtention d'autorisations administratives** nécessaires à certaines activités publiques ; la faiblesse des engagements de certaines autorités municipales ; des **difficultés à mobiliser les filles** sur les activités (nécessaire autorisation parentale).

L'approche participative du programme, le renforcement des compétences, l'appui à la structuration des associations, la visibilité donnée aux initiatives et aux résultats et le développement des partenariats notamment auprès des autorités locales, sont **autant de facteurs susceptibles de faciliter la durabilité des effets** du programme. Si des associations ont d'ores et déjà trouvé des relais aux initiatives financées par le programme, le maintien de la dynamique créée reste dépendant de la **capacité des jeunes à poursuivre leur engagement**, ainsi que de leur **soutien par les autorités locales et les partenaires.**

## Recommandations

### 1. Poursuivre le programme FAJR pour mieux consolider les acquis et prolonger le soutien aux initiatives des jeunes :

- **Rehausser les budgets et allonger les durées** pour soutenir des initiatives de plus grande portée.
- **Axes d'intervention à privilégier** : formation des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle ; partage d'expériences entre les jeunes de Nouakchott et ceux des autres régions ; autonomisation des filles ; initiatives de jeunes en milieu rural axées sur la promotion des droits humains ; initiatives portées par des jeunes en difficulté ; soutenir l'expérimentation par des accompagnements complémentaires aux formations.
- **Thématiques promues par les jeunes et les acteurs locaux** : la citoyenneté et la cohésion sociale et territoriale ; la création d'activités génératrices de revenus pour les filles ; la promotion des droits de la santé sexuelle et reproductive ; l'éducation, la formation et l'insertion de jeunes en difficulté ; les activités sociales, culturelles, sportives et économiques ; la sensibilisation et la prévention sur la pandémie COVID.

### 2. Renforcer le partenariat avec les communes :

- améliorer l'information des communes et la concertation avec les OSC en amont du lancement des initiatives ; inciter les collectivités à cofinancer les initiatives et à approfondir leur dialogue avec les jeunes en créant des espaces de concertation ; outiller les OSC pour développer leurs partenariats avec les communes.